

PERCEPTIONS DES COMMUNAUTÉS LOCALES SUR LA GOUVERNANCE ET LES CONFLITS DANS LA RÉGION DE MOPTI AU MALI

Boureima TOURE

*Enseignant-chercheur à l'Université des Lettres et Sciences Humaines de Bamako
(ULSHB)*

toureboureima@hotmail.com

Fodié TANDJIGORA

*Enseignant-chercheur à l'Université des Lettres et Sciences Humaines de Bamako
(ULSHB)*

tandjigora@yahoo.fr

Résumé

Le changement politique intervenu au Mali en 1991 s'est accompagné d'une vaste réforme administrative ayant abouti à la décentralisation. Cette réforme sera effective grâce au découpage territorial et les élections communales qui ont permis la mise en place des structures de gestion des communes. Perçue comme un mode de gouvernance favorisant l'implication de tous les acteurs dans la gestion des affaires locales, sa mise en œuvre est tout de même confrontée à des difficultés multiples aboutissant le plus souvent à des tensions sociales. Ce phénomène se trouve accentué depuis 2015 par des conflits jihadistes et intercommunautaires au niveau de la région de Mopti. Ainsi, l'objectif de cet article consiste non seulement à analyser les perceptions des communautés locales de la région sur la gouvernance locale mais aussi, et surtout sur les conflits en cours. La démarche méthodologique adoptée est qualitative et se focalise essentiellement sur les différents acteurs concernés par la gouvernance locale et les conflits. Comme résultats, l'étude révèle qu'en dépit de multiples avantages que confèrent les réformes politiques en cours, leur mise en œuvre est tout de même caractérisée par une remise en cause de certaines valeurs sociétales assortie d'une gouvernance partisane ou clanique qui engendre des conflits.

Mots clés : Mali, démocratie, décentralisation, conflits, développement.

Abstract

The political change that took place in Mali in 1991 was accompanied by a vast administrative reform that led to decentralisation. This reform became effective thanks to the territorial division and communal elections, which enabled the setting up of communal management structures. Now seen as a form of governance that encourages the involvement of all stakeholders in the management of local affairs, its implementation is nonetheless beset by a host of difficulties, often leading to social tensions. This phenomenon has been exacerbated since 2015 by jihadist and inter-community conflicts in the Mopti region. The aim of this article is therefore not only to analyse the perceptions of local communities in the region about local governance but also, and above all, about current conflicts. The methodological approach adopted is qualitative and focuses essentially on the various stakeholders concerned by local governance and conflicts. The results of the study show that, despite the many advantages of the current political

reforms, their implementation is nevertheless characterised by a questioning of certain societal values, combined with partisan or clan-based governance that generates conflict.

Key words: *Mali, democracy, decentralization, conflicts, development.*

Introduction

Conçue comme un élargissement du pouvoir de l'Etat central vers le niveau local, la réforme de décentralisation est perçue comme un processus qui permet de faire participer les communautés locales à l'élaboration et à la gestion des politiques qui concernent leurs territoires. Au niveau local, sa mise en œuvre met en rapport direct et indirect plusieurs « acteurs » relevant des catégories variées et ayant le plus souvent des intérêts divergents (SARDAN, 1995). Ce faisant, l'avènement de la décentralisation constitue un enjeu fondamental pour ces derniers, notamment pour la « société civile », qui doit jouer un rôle de contre-pouvoir face aux autorités communales afin d'établir un équilibre entre les acteurs de « l'arène locale ». Aussi, depuis 2015, les régions du centre du Mali en général, et celle de Mopti en particulier est en proie à une insécurité sans précédent qui se traduit par de multiples attaques des groupes djihadistes et des conflits intercommunautaires assortis de pires massacres des populations civiles¹. Un rapport récent de FIDH et AMDH (2018) indique que le bilan humanitaire de la crise dans le centre du Mali est d'au moins 5 200 personnes tuées, des centaines de blessés et près de 30 000 déplacés. La région de Mopti totalise à elle seule plus de 40% des attaques perpétrées sur l'ensemble du territoire. Par ce bilan qui ne cesse de s'accroître, cette région est de nos jours considérée comme la zone la plus dangereuse du Mali et du coup, les préoccupations sécuritaires y relatives rejoignent celles du Nord, notamment en termes de gravité et d'urgence. Alors, comment les réformes politiques en cours (démocratie et décentralisation) sont telles perçues au niveau local ? Quels sont les changements qu'elles ont introduits au niveau local ? Comment les conflits actuels sont-ils perçus et gérés au niveau local ? Ainsi, après avoir analysé les différentes perceptions sur les réformes en cours, nous ferons cas de la vision locale des acteurs sur les conflits assortis des solutions proposées.

¹ 01 janvier 2019 (koulogo-39morts), 23 mars 2019 (Ogossagou-174morts), 03 juin 2019 (Saban-da-95 morts)

1. Méthode et outils

La démarche méthodologique adoptée est qualitative et s'appuie sur les différents acteurs concernés par la question : élus communaux, autorités traditionnelles (chefs de village, conseillers et notabilités), agents des services techniques locaux, leaders communautaires et religieux, leaders d'organisations locales, agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, commerçants, agents d'ONG locales, etc. Nous pensons en effet que c'est à travers l'observation attentive des pratiques et des dynamiques des acteurs locaux concernés par les questions de gouvernance et des conflits que nous pouvons comprendre le phénomène en cours dans cette région. Les enquêtes de terrain ont eu lieu au cours du second semestre de l'année 202. Elles ont concerné quatre cercles de la région de Mopti dont deux dans la zone inondée (Mopti et Djenné) et deux dans la zone exondée (Bandiagara et Douentza). Dans chaque cercle, deux communes ont été choisies : Mopti (Konna et Mopti), Bandiagara (Dandoly et Bandiagara), Djenné (Madiama, Djenné), Douentza (Bony et Douentza).

Deux outils d'enquête ont été utilisés : le guide d'entretien et le carnet de terrain. Le premier a été utilisé pour nouer des entretiens individuels aussi bien que collectif (focus groupe) avec les différents acteurs concernés par notre problématique de recherche. Au total, 89 entretiens individuels ont été réalisés dont 23 à Bandiagara, 25 à Douentza, 20 à Mopti et 21 à Djenné. Compte tenu des usages en cours au sein de plusieurs communautés, le guide de discussion en focus group a été administré aux groupes de femmes et d'hommes et de jeunes, séparément afin de maximiser l'expression libre des idées et des opinions. Au total, 23 focus groupes ont été réalisés : Bandiagara (7), Douentza (7), Mopti (5) et Djenné (4). Enfin, le carnet de terrain a été utilisé pour consigner les données d'observation liées : réunions villageois, cérémonies importantes, cas de conflits locaux, etc.

2. Résultats

Principalement quatre thématiques ont été abordées et nous donnent les résultats ci-après.

2.1 La démocratie : une réforme de liberté et d'ouverture d'esprit

Dans les différentes zones ciblées par l'enquête, l'avènement de la démocratie est perçu sous deux angles : positif et négatif. La dimension

positive s'explique par deux éléments : la docilité qui caractérise le régime démocratique et la liberté d'expression qu'elle offre désormais aux différentes communautés dans la gestion des affaires locales. En effet, plusieurs enquêtés affirment qu'à la différence du régime militaire, la démocratie constitue une véritable aubaine comme le précise ce conseiller de village de Djenné : « au temps du régime militaire, les chefs de village et de familles étaient constamment humiliés à cause du paiement des impôts. L'imposition de certains travaux étaient monnaies courantes. Nul, ne pouvait sous peine de punitions graves et d'humiliation se soustraire aux décisions de ceux qui étaient au pouvoir. Mais de nos jours, cette pratique est révolue ». Dans la même dynamique, une autre présidente d'association féminine de Mopti ajoute : « Le mariage forcé n'a pris fin dans notre localité qu'avec l'arrivée de la démocratie. De même, c'est grâce à la démocratie que les femmes commencent à s'organiser et participer de plus en plus à la vie de la communauté, ce qui constitue pour nous une avancée notable dans l'exercice du pouvoir. Sinon, par le passé, la femme n'avait d'autre rôle que d'obéir son mari et de s'occuper de ses enfants ». Ainsi, les appréciations liées à la démocratie sont en grande partie dues à l'arrêt de certaines pratiques contraires aux respects des droits humains : les sévices corporels, l'imposition des travaux, la confiscation des biens et des personnes, les humiliations constantes, la privation des libertés publiques, etc. A cela s'ajoute le changement dans les relations de pouvoir entre gouvernants et gouvernés comme le précise ce leader communautaire de Douentza : « c'est grâce à la démocratie que les populations ont eu désormais un nouveau pouvoir qui est celui du droit de vote grâce auquel, les politiciens courent derrière les populations au moment des votes pour chercher leurs voix, ce qui était impensable au temps des commandants ». Un autre aspect non moins important évoqué par certains répondants est la récente attitude de certains élus locaux qui, une fois par an, font appel à l'ensemble des acteurs locaux des villages et des communes pour leur faire un compte rendu de leur activité, les difficultés qu'ils rencontrent et prendre compte de l'avis des acteurs de la société civile (les chefs de villages, les responsables d'association et certaines personnes ressources). Bien que cette pratique ne soit pas courante dans toutes les communes, elle est tout de même appréciée par des répondants qui pensent qu'elle constitue un facteur important de gouvernance locale : rendre compte de sa gestion et prendre l'avis de ses gouvernés. A la différence de ceux qui apprécient la démocratie, certains enquêtés fustige cette nouvelle forme en se basant sur trois éléments

majeurs : i) l'anarchie sociale créée par l'avènement de la démocratie, ii) l'ascension de certains groupes sociaux jadis considérés comme marginalisés (notamment, les femmes, les jeunes et les castes inférieures), et enfin, iii) la forme importée de la démocratie. En effet, la liberté d'expression et d'attitude prônée désormais par la démocratie est perçue par de nombreux enquêtés comme une forme d'anarchie qui pervertit nos valeurs sociétales. A ce sujet, un conseiller de village de Bandiagara déclare : « Avec cette démocratie, les enfants ne respectent plus leurs parents, les élèves ne respectent plus leurs maîtres, les gouvernés ne respectent plus les gouvernants. Dans ce cas où est *mara* (gouvernance) ? Dès lors que certaines valeurs ancestrales liées à la gestion de nos familles, de nos clans et de nos villages sont bafouées, c'est la porte ouverte à toute forme d'anarchie. Que Dieu nous en préserve de cette démocratie ». Cette perception négative de la démocratie s'explique selon plusieurs interlocuteurs par la manière par laquelle le discours qui le sous-tend est parvenu en milieu rural. En effet, soutenir que, le pouvoir politique est désormais ouvert à tous dans un milieu où l'exercice du pouvoir n'est permis qu'à certains groupes bien connus est perçu par plusieurs répondants comme une grave erreur mettant le pouvoir en pâture. La seconde tendance qui fustige la réforme de la démocratie se focalise surtout sur le bouleversement social qu'elle a créée en milieu rural. Ici, deux difficultés majeures sont généralement évoquées : d'une part, la division créée dans les familles, dans les clans et dans les villages et d'autre part, l'ascension de certaines couches sociales considérées jadis comme marginalisées. En effet, plusieurs répondants estiment que la mise en œuvre de la démocratie a créé des divisions multiples au sein de plusieurs communautés locales, c'est pourquoi elle est perçue comme une réforme déstabilisante. A ce propos, un leader d'organisation locale de Bandiagara répond : « Avec la venue des partis multiples, des familles, des clans et même des villages se sont divisés. Nos chefs de village sont en conflit permanent avec les maires ce qui n'était point le cas par le passé dans lequel, toutes les communautés vivaient en harmonie », (SF).

Le second aspect de la démocratie considéré par des nombreux répondants comme élément négatif est la forte mobilité sociale qu'elle a créée au sein des communautés rurales : l'ascension de certaines couches sociales considérées jadis comme des marginalisées (les femmes, les jeunes et surtout les castes inférieures). En effet, à la faveur de l'éducation, de la liberté retrouvée et surtout de l'appui des ONG

intervenantes dans le cadre du renforcement de la démocratie, plusieurs femmes et de jeunes jadis marginalisés sont parvenus à occuper des postes politiques importants notamment grâce au suffrage universel. Cette nouvelle donne est perçue par de nombreuses personnes comme un désordre social comme le précise le chef de Bony : « la plupart des politiciens d'ici n'étaient que des gens peu considérés. Mais avec la démocratie, ils sont aujourd'hui au-dessus des gens et ils ne respectent plus aucune tradition. Sinon, comment comprendre qu'une personne dont la famille est considérée comme étrangère peut devenir maire et ne plus considérer le chef de village ? Comment une femme considérée comme appartenant à son mari peut s'opposer au choix de ce dernier dans le cadre du mariage de sa fille ? Si ce sont ces pratiques qu'on considère comme la démocratie, alors, notre société est foutue ». Enfin, la dernière tendance qui perçoit négativement la démocratie se focalise surtout sur le fait qu'elle nous a été imposé par des occidentaux. Ces derniers s'insurgent notamment sur le fait qu'on ne peut pas développer notre société avec un modèle de gouvernance importé de l'extérieur et qui ne s'accommode point avec nos valeurs traditionnelles de gouvernance. Un leader religieux de Mopti déclare à ce sujet : « le désordre actuel que nous vivons n'est rien d'autre que le résultat de l'abandon de nos traditions et des principes de notre religion en adoptant celui des blancs. Quel que soit la durée d'un tronc d'arbre dans l'eau, il ne sera jamais un crocodile. Moussa TRAORE avait dit cela en son temps, mais on ne lui a pas compris et aujourd'hui, voici le résultat. Rien n'est plus grave pour un homme que de perdre son chemin et ne plus savoir comme se retourner en arrière ».

2.2. La décentralisation, une réforme de l'auto-développement

Tout comme la démocratie, la décentralisation est doublement perçue par les différentes communautés locales des zones enquêtées. A propos des avantages évoqués par les populations, on en dénombre trois principaux : i) la réduction de la distance, ii) le changement des relations de pouvoir, iii) l'avènement des ONG et l'implication des femmes et des jeunes dans la gestion des affaires locales. En effet, bien avant la décentralisation, l'ensemble des affaires liées à l'administration était réglé dans les chefs-lieux des cercles, distant le plus souvent de plusieurs dizaines de km selon certaines localités. Mais avec l'avènement de la décentralisation, cette distance serait selon plusieurs enquêtés fortement réduite comme le précise cet interlocuteur de Promani, un village situé dans le cercle de Djenné : « au temps du commandant, les allers et retours

entre mon village et Sofara ou souvent à Djenné étaient une activité pénible pour tous. Pour preuve, lorsque j'épousais ma femme, nous avons effectué trois allers et retours à Sofara pour obtenir les « papiers » (acte de mariage) sans tenir compte de l'argent que je dépensais à chaque occasion. Pareil pour avoir des papiers pour les enfants (acte de naissance). Il faut avoir connu cette période pour comprendre que les choses ont vraiment changé ». Le secrétaire général de la mairie de Madiama ajoute : « chaque année, la commune enregistre plus de 200 déclarations de naissance. Pareil pour les déclarations de mariage qui ont connu une forte progression au cours de ces trois dernières années ». Ce rapprochement de l'administration est perçu par de nombreux enquêtés comme une avancée notable dans le cadre de la décentralisation. Le second facteur d'appréciation de la décentralisation est le changement introduit dans les relations de pouvoir notamment entre gouvernants et gouvernés. Ici, l'avènement des élus locaux dans la gestion des affaires communales en lieu et place des commandants jadis craints et perçu comme des hommes extraordinaires est considéré par l'ensemble des acteurs interrogés comme un changement positif. Un des conseillers de village de Konna répond : « Chez nous, le commandant était considéré comme un Dieu en soit. Ses décisions étaient indiscutables et exécutées à la lettre. Sa convocation suffisait à elle seule à couper le sommeil à toute une communauté ». Un autre conseiller de quartier de Mopti ajoute : « Le pouvoir du commandant n'était pareil à aucun autre pouvoir. Il fallait connaître cette époque pour comprendre cela ». Mais avec l'avènement de la décentralisation et des maires, le pouvoir est devenu beaucoup plus souple et plus respectueux des chefferies et des populations locales. Une situation qui serait beaucoup liée au fait que les maires sont désormais issus des communautés locales comme le précise ce leader communautaire de Douentza : « aujourd'hui, nous disons *Alhamdulillah* (louange à Dieu) avec l'arrivée du maire qui est d'ailleurs notre parent, désormais nous n'avons plus peur de discuter avec le *fanga* (pouvoir). En cas de problème, nous pouvons l'appeler chez nous sans crainte et il répond à notre appel, or, cela était impensable avec le commandant. C'est ce qui nous a montré que le pouvoir a vraiment changé ». Ainsi, tout porte à croire par ces propos que la décentralisation a induit un changement dans les relations de pouvoir au niveau local. D'une part, elle a affaibli le pouvoir du commandant (désormais appelé préfet) qui, selon plusieurs enquêtés n'a plus de relation directe avec les communautés locales et d'autre part, elle a créé une certaine hiérarchisation dans la gestion des affaires locales. Désormais, le

vestibule du chef de village est la première instance de gestion des affaires, à défaut de trouver une solution, la mairie prend le relais et le préfet n'intervient qu'au dernier ressort généralement pour trancher entre la mairie, les chefferies et les communautés locales. De là, le préfet apparaît désormais comme une sorte d'arbitre entre les différentes instances de la commune : mairie, chefferie et communautés locales. Le troisième aspect évoqué comme élément positif de la décentralisation est l'avènement des ONG ayant impulsé des actions de développement au niveau local et permettre une implication de certaines couches sociales jadis marginalisées (notamment les femmes et les jeunes). A ce sujet, la construction des écoles, des centres de santé communautaires, des forages d'eau pour atténuer l'effort des femmes sont entre autres des éléments constamment cités. « C'est grâce à la décentralisation que plusieurs villages de notre commune ont eu des écoles. De même, la construction de notre centre de santé nous a épargné des longues distances qu'on parcourait jusqu'à Mopti » nous disait une présidente d'association de Konna. Outre les actions de développement, la dynamique de la décentralisation a permis le renforcement de capacité de plusieurs groupements de femmes et de jeunes, ce qui selon plusieurs enquêtés a permis à ces derniers de s'impliquer davantage dans le développement des communes. Le cas des femmes et des jeunes leaders élus dans les instances communales en est une illustration parfaite : de nos jours, c'est une femme qui dirige le conseil communal de FAKALA, une commune du cercle de Djenné. Pareil pour la mairie de Mopti qui est désormais dirigé par un jeune. Cette nouvelle dynamique est considérée comme une avancée notable dans la gouvernance. « De plus en plus, l'ascension des femmes et des jeunes n'est plus négativement perçue dans plusieurs localités » nous disait un des conseiller du gouverneur de la région de Mopti.

Si la réforme de décentralisation est fortement appréciée par les différentes communautés locales des zones enquêtées, certains répondants font tout de même quelques réserves liées à certaines difficultés dans sa mise en œuvre. A ce niveau, trois difficultés majeures ont été évoquées : i) le poids des charges attribuées aux communes, ii) l'incivisme lié au non-paiement des impôts et enfin, iii) les conflits liés aux questions foncières. Il ressort en effet de plusieurs entretiens notamment avec les élus locaux que les communes ont de plus en plus du mal à supporter les charges financières : personnel, de l'école et de la santé. Ce qui, selon plusieurs interlocuteurs risque d'anéantir les

multiplés efforts déployés pour adopter la décentralisation comme le précise cet élu local de Bandiagara : « si l'Etat ne nous affecte pas des ressources pour l'école et la santé, la décentralisation finira par échouer, car comment les communes rurales dont les ressources sont très limitées pourront telles faire face à ces dépenses tout en investissant encore dans la commune ? Or, si nous ne faisons pas quelque chose d'ici la fin de notre mandat, les gens ne vont plus voter pour nous. C'est d'ailleurs pourquoi nous sommes obligés souvent de faire intervenir les forces de l'ordre pour faire payer les impôts. Car, sans ressources propres, on ne peut nullement compter sur les ressources additionnelles de l'ANICT pour des investissements ».

La seconde difficulté évoquée est relative à la faiblesse des recouvrements des impôts. A ce niveau, deux points de vue s'affrontent. D'abord ; celui des gouvernants locaux (les élus) qui pensent que le refus lié au paiement des impôts serait en grande partie dû à l'entêtement de certaines catégories sociales (notamment certains leaders communautaires) qui manipulent les populations locales. Or, du côté des populations locales, c'est beaucoup plus le manque de confiance qui est généralement évoqué notamment en ce qui concerne l'utilisation des ressources financières des communes comme le précise un leader d'organisation locales de Douentza : « partout, les gens se plaignent qu'ils ne savent rien de ce que les élus font de leur impôt. Or, ces derniers qui n'avaient pratiquement rien deviennent riches de plus en plus aux vues de tout le monde. L'école ne fonctionne presque plus par manque d'enseignant, au dispensaire, il n'y a pas de médicament, nos forages d'eau sont tous gâtés. Voilà pourquoi, les gens se demandent s'il est encore nécessaire de payer les impôts ». A la difficulté du non-paiement des impôts s'ajoutent celle liée à la résolution des conflits fonciers. Perçu au départ comme une réforme permettant aux communautés locales de s'entendre sur la gestion des problèmes locaux, le cas du foncier a plutôt abouti à l'inverse de cette approche. En effet, la nouvelle dynamique de la gestion du pouvoir au niveau local a abouti dans plusieurs communes à une nouvelle configuration du patrimoine foncier, ce qui selon plusieurs répondants a exacerbé les conflits d'une part, entre les autochtones et les allochtones et d'autre part, entre les éleveurs et les agriculteurs.

2.3. Des conflits comme le résultat d'une malédiction et de mauvaise gouvernance

En gros, trois niveaux de perception se dégagent sur les conflits en cours dans la région : comme résultat d'une malédiction et de mauvaise gouvernance politique et économique. En effet, le désamour installé désormais entre les différentes communautés de la région et surtout le niveau accru des atrocités ont amené de nombreux répondants à qualifier les conflits actuels en cours comme le résultat d'une malédiction divine. A ce propos l'imam de Djenné répond : « De toute ma vie, je n'avais jamais vu un tel niveau de violence. Comment on peut être aussi cruel au point d'éventrant des femmes enceintes, jeter des bébés dans des puits, tirer des balles sur des animaux qui n'ont rien fait ? Comment un homme peut avoir le cœur aussi dur pour égorger publiquement des enfants et des vieillards sous prétexte de l'islam ? Mais où va ce monde ? Qu'avons-nous fait à Dieu pour mériter un tel malheur ? ». Outre ces attitudes criminelles dénoncées par certains enquêtés, d'autres expriment leurs frustrations liées à la méfiance qui s'est désormais installée entre les différentes communautés de la région. A ce propos, la relation de voisinage entre Dogon et des peuls et celle des peuls et des Bambaras sont fréquemment évoquées. Il est reconnu que ces différentes communautés de la région ont toujours été dans une complicité parfaite : chaque village Dogon ou Bambara a son hameau peul avec lequel, s'est établi des relations fortes depuis des générations comme le précise un conseiller de village de Bankass : « notre famille tisse des relations depuis plusieurs décennies avec une famille peul résidante d'un hameau peul situé non loin d'ici. Elle gardait nos bétails depuis des générations et nos liens avaient pris une allure de parenté. Mais avec le déclenchement des conflits, ils ont été contraints de se déplacer avec nos bétails, plus de 150 têtes de bœufs et de moutons dont on ignore désormais le sort ». Ces propos révèlent à quel point les conflits en cours dans la région ont détruit liens sociaux enracinés depuis des générations. Le cas des Dogon et peul est si important que la majeure partie des Dogons de la région ne s'expriment que dans la langue peule notamment au cours des échanges commerciaux. On observe à peu près le même type de relation entre Bambara et peul : sédentaire et agriculteur, le premier confie généralement ses animaux au second. Mais avec le déclenchement des conflits, ces liens sociaux qui ont perduré depuis des années ont été dans plusieurs localités brisés. Ainsi, la méfiance, l'évitement ou le repli sur soi sont devenus désormais la règle entre les différentes communautés de la région. Un autre leader religieux de Mopti ajoute : « qui pouvait imaginer

un seul instant qu'un Dogon peut être en conflit avec un peul ? Partout dans la région, chaque village dogon a son hameau peul avec lequel, il fait tout. Alors, qu'est ce qui peut amener des conflits entre ces deux communautés si ce n'est pas un fait de malheur de Dieu ? ». Ainsi, dans la conception locale des différentes communautés locales de région, ces genres d'évènements malheureux ne sont ni plus ni moins qu'une punition de Dieu. En plus de la malédiction divine, plusieurs enquêtés perçoivent les conflits actuels comme le résultat d'une mauvaise gestion des ressources naturelles. Pour ces derniers, le changement climatique en cours dans la région assortie de la rareté des ressources crée une forte concurrence sur les ressources naturelles de la région : terres agricoles, zones de pâturage et points d'eau. Alors, la compétition autour des ressources rares crée désormais des tensions qui aboutissent forcément aux conflits qui, de nos jours ont atteint leurs apogées. A cela s'ajoute bien entendu des rancunes communautaires liées aux procès jugés impartial sur la question des ressources. A ce sujet, un leader communautaire de Djenné répond : « L'Etat n'est pas étranger à tout ce qui se passe ici. Depuis des années, les peuls et les agriculteurs se battent à cause des espaces et des points d'eau et l'état ne fait rien pour y remédier. Ce sont ces conflits négligés qui nous ont conduit à la situation actuelle. Alors, tant que l'état ne joue pas correctement son rôle, les conflits et les rancœurs ne finiront jamais ». Les perceptions liées à la gouvernance politique locale s'expliqueraient selon plusieurs répondants par les multiples injustices sociales commises par les élus communaux. A ce sujet, les questions foncières, la gestion clanique des affaires locales et surtout la corruption sont entre autres des éléments évoqués. En effet, la plupart des répondants relevant des communautés peules prétendent que la marginalisation de leur groupe dans l'accès et la gestion des ressources naturelles de la région serait dû à la gouvernance actuelle des élus locaux. A ce propos, écoutons ce leader peul de Mopti : « partout dans les communes, les intérêts des éleveurs peuls ne sont pas pris en compte. En dépit de nos multiples plaintes sur les pâturages, les pistes de parcours et des points d'eau d'abreuvement des animaux, les maires n'ont rien fait pour trouver une solution. Ils ne défendent que les intérêts des agriculteurs sédentaires qu'ils considèrent comme leurs alliés pour les élections. Or, nous pensons qu'un maire ne doit point faire de parti-pris entre ses gouvernés ». Ainsi, on voit bien que certains conflits de la région trouvent leurs raisons dans des frustrations liées à un sentiment de marginalisation, c'est notamment le cas de la plupart des éleveurs interrogés. Pareil pour de nombreux enquêtés qui pointent du doigt la

gestion clanique ou partisane des élus locaux dans la gestion des affaires de la commune. D'autres s'attaquent beaucoup plus aux cas des services techniques et administratifs : le service des eaux et forêts et celui de la justice. En effet, plusieurs interlocuteurs prétendent que le succès obtenu par les groupes *jihadistes* dans les différentes localités de la région s'expliquent par le comportement négatif de certains agents de l'Etat notamment dans la gestion des affaires locales : les questions de terres, de mariage, de forêt, d'eau, etc.). Ayant pris conscience de ce fait, plusieurs groupes *jihadistes* ont tenté de s'impliquer dans la gestion des affaires afin de donner une bonne image de leur action comme le précise ce leader communautaire : « Ils tranchent désormais les affaires locales sans parti-pris en fonction des réalités du milieu et des principes du coran contrairement aux représentants de l'Etat qui nous fatiguent avec des dépenses et des jugements interminables ». Cette situation révèle une certaine corrélation entre les conflits en cours et la gouvernance locale. S'agissant de la gestion des conflits, plusieurs acteurs et mécanismes locaux sont cités par des enquêtés comme facteurs favorisant la gestion des conflits. Parmi ceux-ci, on note surtout les chefferies locales qui, selon plusieurs acteurs constituent les premiers acteurs concernés par les conflits au niveau local comme le précise ce conseiller de village de Douentza : « En cas conflit, ce sont d'abord les notabilités des différents clans qui interviennent. En cas de persistance, ça sera le tour des chefferies locales et leurs conseillers. Le maire et ses conseillers ne se mêlent des conflits que lorsque ça dépasse ces deux acteurs. Or, un tel dépassement est vraiment rare chez nous ». Dans d'autres localités, c'est beaucoup plus les acteurs religieux, notamment les imams et les hommes de castes qui sont beaucoup plus cités comme acteurs intervenants dans les conflits. Ces deux acteurs bénéficient de deux forces redoutables qui leur permet d'impacter dans la gestion des conflits : leur sollicitation dans les conflits produit toujours des effets. Quant au griot, il est d'abord considéré comme le gardien de la mémoire de toutes les communautés locales. De même, il est doté d'un pouvoir de persuasion redoutable dans la parole. Alors, lui refuser quelque chose est mal perçu et peut conduire à nuire sa réputation. Ainsi, depuis la nuit des temps, il est considéré comme le véritable médiateur des conflits. « Quel noble osera défier son griot sans être marginalisé dans sa communauté ? » nous disait un notable de Djenné. S'agissant des mécanismes locaux de gestion des conflits, plusieurs institutions ont été citées par les différents acteurs interrogés. Parmi elles, on peut retenir principalement deux : le *sinangouya* (le cousinage à plaisanterie) et le conseil des notables pour la paix et la

cohésion sociale. La première est une forme de pacte social qui régit les relations entre plusieurs communautés locales de la région : communautés Bozo et Dogon, Peul et forgeron, Peul et Dogon, Bobo et peul, etc. Ces différents pactes sceller depuis des siècles se caractérisent par des principes de non-agression et d'une solidarité sans faille entre les différentes communautés de la région. Même au pire moment des conflits, ils ont permis de désamorcer certaines tensions entre les communautés. Le second mécanisme est le conseil des notables qui existe dans plusieurs villages pour la gestion des conflits. En cas de conflits, il est activé par certains élus locaux pour trouver des solutions. Composé essentiellement des chefs de clans et de villages, il échoue rarement dans la résolution des conflits. Mais avec l'avènement de la démocratie, cette institution a tendance à être sabotée notamment par les politiques locaux qui, de plus en plus privilégient la voie judiciaire. « Ce sont ces politiciens qui ont toujours tendance à amener nos problèmes chez les préfets et les juges. Or, nos notables se sont toujours battus pour nous trouver des solutions acceptables pour tous et le pardon. Mais cela n'est point le cas du juge qui, généralement tranche à la faveur du plus riche ou le plus puissant » nous répond un leader d'association communautaire de Bandiagara.

Discussion

Après analyse des résultats obtenus au cours de cette recherche en lien avec les écrits antérieurs, quelques résultats méritent d'être discutés. Il s'agit d'abord de la focalisation excessive des écrits sur la question sécuritaire de la région de Mopti au détriment des aspects de gouvernance qui, à l'évidence constitue aussi des facteurs importants de déclenchement des conflits. En effet, la plupart des auteurs qui se sont penchés sur cette région au cours de la dernière décennie ont beaucoup plus focalisé leur intérêt sur les questions de violence caractérisées par le terrorisme, les conflits intercommunautaires assorties des violations de droits humains : (Thiam, 2017) ; (SIPRI, 2018, 2019 et 2020); (Tobit et Sangaré, 2019); (Ammour, 2020); (Touré, 2020); (FIDH/AMDH, 2018), (Tandjigora, 2019). Ces analyses sont certes intéressantes aux regards de l'ampleur des violences en cours. Mais très peu d'auteurs s'intéressent à la corrélation entre ces violences et la gouvernance locale. Or, en Afrique, ne général et particulièrement au Mali, les questions de gouvernance politique et économique sont de plus en plus à la base de la plupart des conflits. Ainsi, il est difficile d'analyser en profondeur les

conflits en cours en occultant la gouvernance. Le second élément de discussion est relatif aux acteurs et mécanismes locaux de gestion des conflits. A ce niveau, les réalités du terrain laissent croire que les acteurs et les mécanismes locaux sont minorés au profit de l'approche exogène. Or, il ressort de nos investigations que la mise en valeurs des acteurs et mécanismes endogènes peuvent être des alternatives crédibles pour la gestion des conflits.

Références bibliographie

Bagayoko Siaka., 1986, *Rapports sociaux et modes d'occupation de l'espace agropastoral dans la boucle du Niger (Mali)*, ORSTOM-Mali, fonds documentaire N°28219, (IRD-Bamako), p. 12-27.

Crisis group., 2016, *Mali central, la fabrique d'une insurrection ?* Rapport Afrique N° 238, Brussels, Belgium, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/mali/centralmali-uprising-making>, p.76

Fidh-amdh 2017, *Dans le centre du Mali, les populations prises dans le piège du terrorisme et du contre-terrorisme*, (rapport d'enquête), www.fidh.org p.102

Grünwald F., Baché J., LéonV., Sokpohww B., 2015, *La difficile gestion d'une crise au nord mali, leçons tirées*, (rapport d'évaluation), Groupe URD (Urgence, réhabilitation et développement), p: 178.fidh.org.

IPI., 2016, *L'extrémisme violent : vers une stratégie de prévention dans l'espace francophone*, (rapport d'atelier), Maroc-Rabat, p. 76, <https://www.ipinst.org/uploads/2016/01> Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation

OIM, 2017, *La violence des jeunes et les enjeux de l'extrémisme violent à ZINDER*, www.IOM.int

Olivier de Sardan. JP.,(2008), *La rigueur du qualitatif ; les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Paris, ACADEMIA BRUYLANT,

PNUD. 2017, *Prévenir et lutter contre l'extrémisme violent en Afrique : une approche axée sur le développement* (descriptif du projet régional et multinational),

Sangare, Boucary. 2016, *Le Centre du Mali : épicerie du djihadisme ?* (Note d'analyse), Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), Bruxelles, Courriel : admi@grip.org

Tandjigora, Fodié. 2017, *Insécurité au Mali : formes et manifestations*, <https://cdradical.hypotheses.org/554>

ISS. 2016, *Jennes Djihadistes au Mali : guider par la foi ou par les circonstances*,
(notes d'analyse 89),